



Avec nos **prêts
éco-mobilité,**
on vous aide
à vous mettre
au vert.



Vélo électrique



Voiture électrique



Trottinette électrique

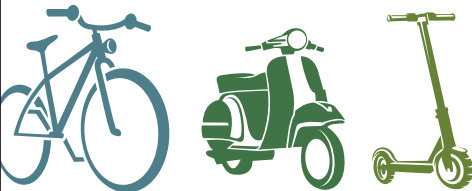
Un crédit vous engage et doit être remboursé, vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.



CAISSE D'ÉPARGNE
GRAND EST EUROPE

Taux Annuel Effectif Global fixe : 1,00 %.
Montant total dû par l'emprunteur : 1 010,40 €.
Mensualités : 42,10 €.
Un crédit vous engage et doit être remboursé, vérifiez
vos capacités de remboursement avant de vous engager.

**Trottinettes, scooters ou vélos électriques pour la ville,
véhicules électriques ou hybrides pour la route...**
**Quel que soit votre choix, nous avons toutes les solutions
pour vous aider à rouler plus propre !**



Prêts éco-mobilité⁽¹⁾
à partir de
1%⁽²⁾ 
TAEF FIXE
**+ Frais de dossier
OFFERTS***

Du 1^{er} mars au 30 avril 2021

Exemple: pour un Prêt Personnel⁽²⁾⁽³⁾ de 1000€ sur 24 mois au taux débiteur annuel fixe de 1,00 %, 24 mensualités de 42,10€. Taux Annuel Effectif Global fixe de 1,00 %. Frais de dossier de 0€. Coût de l'assurance facultative : 0,80€ par mois⁽⁴⁾ qui s'ajoutent à la mensualité et montant total dû au titre de l'assurance sur la durée totale du prêt : 19,20€. Taux Annuel Effectif de l'Assurance : 1,85 %. Montant total dû par l'emprunteur, hors assurance facultative : 1 010,40€.

*Conditions au 1^{er} mars 2021, susceptibles d'évolutions. (1) Sous réserve d'acceptation de votre dossier par la Caisse d'Epargne et après expiration du délai légal de rétractation. Les prêts éco-mobilité regroupent plusieurs solutions de financement. Prêts soumis à conditions. Renseignez-vous auprès de votre conseiller. (2) Offre valable du 01/03/2021 au 30/04/2021 pour l'acquisition d'un moyen de déplacement personnel à 1, 2 ou 3 roues (gyroroue, vélo, vélo électrique, trottinette, scooter...) ou pour le financement de tout type d'abonnement de transport (train, tram/bus, location vélo...). Taux promotionnel valable pour toute demande de prêt comprise entre 500 et 2 000 € et remboursable sur une durée comprise entre 4 et 48 mois. (3) Exemple donné à titre indicatif, sans valeur contractuelle. (4) Pour le prêt cité ci-dessus et pour un client de 27 ans assuré en Décès, Perte Totale et Irréversible d'Autonomie et Incapacité Temporaire Totale. Le coût mensuel de l'assurance dépend des garanties offertes, de l'âge et des conditions de santé de l'emprunteur. Renseignez-vous en agence. Contrats d'assurance de CNP Assurances et BPCE Vie, entreprises régies par le Code des Assurances.

Les personnes concernées par nos traitements bénéficient à tout moment pour les données à caractère personnel les concernant et dans les conditions prévues par la loi, d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, d'effacement, à la portabilité, à communiquer des instructions sur leur sort en cas de décès, de retrait de leur consentement (si donné) et du droit de former une réclamation auprès de l'autorité compétente. Les modalités d'exercice de ces droits sont détaillées sur notre notice d'information sur la protection des données personnelles accessible à l'adresse suivante <https://www.caisse-epargne.fr/da/file/fre-LA/360030> et à tout moment sur notre site internet www.caisse-epargne.fr ou sur simple demande auprès de votre agence. Délégué à la Protection des Données : Caisse d'Epargne Grand Est Europe, 5 Parvis des Droits de l'Homme 57012 Metz cedex.

Document à caractère publicitaire et sans valeur contractuelle.

